

Ecrit par le 3 octobre 2026

Moins de défaillances en 2019



Selon la base de données internationale Altares, le nombre de défaillances d'entreprises en Vaucluse a fortement chuté entre 2018 et 2019. Ainsi, on dénombre 501 redressements ou liquidations judiciaires en 2019 contre 601 l'année précédente, soit une baisse de -16,6%. Il s'agit de la plus forte de la région devant les Alpes-de-Haute- Provence (-8,2%), le Var (-5,4%) et les Hautes-Alpes (-2,7%). Dans le même temps, les départements des Bouches-du-Rhône et des Alpes- Maritimes enregistrent des hausses respectives de +7,3% et +8% qui impactent la moyenne régionale (+1,3%) sur cette période. A l'échelle nationale, on comptabilise en 2019 un total de 51 031 défaillances, un chiffre en baisse de -4,7% sur un an.

Si le Vaucluse, le Var et les départements alpins retrouvent des valeurs d'avant la crise de 2008, le niveau des défaillances est quasi stable pour l'ensemble de la région Provence- Alpes-Côte d'Azur. Cependant, les entreprises de plus de 50 salariés semblent plus en difficulté au niveau régional. La hausse des défaillances de ces entreprises bondit de 64,3%. Un taux très nettement supérieur à la tendance nationale de +13,8%.

Ecrit par le 3 octobre 2026

On dénombre cette année 23 redressements ou liquidations judiciaires sur des structures de cette taille en Paca. Un niveau que la région n'avait plus connu depuis 2014. A noter cependant que les petites PME de 10 à 49 salariés résistent avec -4,5% d'enregistrement alors que les entreprises de moins de 10 salariés connaissent une légère hausse des redressements ou liquidations judiciaires de +1,4%. Côté secteur d'activités, l'industrie agroalimentaire (-39,8%), le commerce et la réparation de véhicule (-15,6%), les débits de boisson (-5%) et la restauration (-1%) sont ceux qui s'en sortent le mieux en région Provence-Alpes- Côte d'Azur en 2019. A l'inverse, le transport routier de marchandises (+28,6%), l'agriculture (+24,5%), les services aux entreprises (+6,3%), la construction (+5%) et l'industrie manufacturière (+1,9%) ont connu davantage de difficultés en 2019.

■ Des trésoreries toujours sur le fil

« Des créations d'entreprises records, une embellie sur le front de l'emploi, une croissance (un peu) meilleure qu'en zone euro, et aujourd'hui le recul des défaillances d'entreprises ! Autant d'indicateurs qui démontrent la capacité de résistance, et même de résilience, de nos entreprises, constate Thierry Millon directeur des études chez Altares. Les tensions sociales ont vraisemblablement paralysé la consommation des ménages, les tensions internationales ont assurément freiné nos échanges commerciaux et, pourtant, l'économie a résisté dans ce contexte morose. La question est probablement désormais de savoir si 2020 tiendra encore. Tenir, en effet, est la seule option proposée à toutes ces très petites entreprises dont l'absence de cessation de paiement -et donc de défaillance en 2019- masque en réalité des trésoreries toujours sur le fil. La survie de nombre d'entre elles passe par de fortes mesures d'économies à commencer par l'acceptation de ne plus se verser de salaire en attendant... Les PME sont quant à elles déjà entrées en zone de turbulence. Chaque jour, une société de plus de 50 salariés tombait en défaillance cette année. La croissance 2020 est attendue au mieux stable et plus certainement en retrait par rapport à 2019. Dans ces conditions, on peut difficilement prévoir de descendre sous le seuil des 52000 procédures collectives l'année prochaine. »